



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires
Service aménagement, biodiversité et eau

Unité police de l'eau

Dossier suivi par : Chantal BICHLER
Tél. : 03 87 34 33 27
Fax : 03 87 34 34 19
Mél : chantal.bichler@moselle.gouv.fr
Réf. : CBI

Objet : Dossier de déclaration concernant
Accord avant le délai de 2 mois

PJ : Fiche de renseignement descriptive du IOTA

GRT GAZ
Direction de l'ingénierie
Agence d'ingénierie Nord Est
24, quai Sainte Catherine
57042 NANCY CEDEX

Metz, le 20 avril 2016

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

➤ **Franchissement de la Barche dans le cadre du renouvellement d'un poste de coupure sur la commune de MARANGE-SILVANGE**

pour lequel un récépissé vous a été délivré en date du 29 mars 2016, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie de la commune de MARANGE-SILVANGE où cette opération doit être réalisée pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

- Mairie de Marange-Silvange
- Institut d'écologie appliquée
16 rue de Gradoux
45 800 Saint-Jean-de-Braye
- Atlantic Ingénierie
Agence Nord-Est
9, rue Gaham Bell
570700 Metz
- ONETIA

La responsable de l'unité police de l'eau

P.F. la chargée de mission Police de l'eau


Valérie ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER